



**PLATINIUM**

---

Rapport PAI<sup>1</sup>

**Article 4 – Déclaration de prise en compte des  
Principales Incidences Négatives dans nos  
investissements**

---

Mars 2022

(1) Principle Adverse Impact



## A. Introduction

Ce Rapport constitue notre réponse à l'article 4 du Règlement SFDR et présente la manière dont notre politique d'investissement prend en compte les PAI (Principle Adverse Impacts), traduits en français par Principales Incidences négatives.

### i. La réglementation

Depuis les Accords de Paris sur le Climat et l'annonce du Plan d'action de la Commission Européenne pour la Finance Durable, la prise de conscience sur les enjeux environnementaux - notamment climatiques, sociaux et de gouvernance est un fait établi.

Elle génère les conditions d'une modification profonde de la vision traditionnelle de la finance vers une finance plus responsable.

Dans ce contexte, le Règlement Européen (UE) 2019/2088, *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) est entré en vigueur le 10 mars 2021. Il vise à harmoniser au sein de l'Union Européenne la communication sur la communication en matière de Durabilité afin de permettre aux investisseurs finaux de comparer les caractéristiques et les performances extra-financières des différents produits financiers.

Platinum Gestion est une société de gestion ayant pour ambition d'investir de manière éthique et responsable, en toute considération des différents enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises.

### ii. L'engagement de Platinum

Notre engagement repose sur deux convictions :

#### ● Faire travailler le capital

Platinum Gestion est conscient des défis auxquels le monde est actuellement confronté en matière de changement climatique, ainsi que sur le plan social et économique.

Notre responsabilité de gestionnaire d'actifs financiers dépasse les gains financiers à court terme.

Nous souhaitons faire travailler le capital que nous gérons pour le compte de nos clients d'une façon telle qu'il ait une influence positive sur la société et permette un Développement Durable et Meilleur.

#### ● Améliorer le rendement

Platinum Gestion est convaincue qu'il existe un lien étroit entre l'impact positif à long terme de l'Investissement Socialement Responsable et l'amélioration du rendement notamment grâce à une réduction du risque.

Au-delà de son effet positif sur le bien-être de la société et l'environnement, un Investissement Socialement Responsable transparent permet d'identifier les risques et opportunités liés et de créer de la valeur

Dans le cadre de cet engagement, nous prenons en compte les risques de durabilité sous-jacents à nos investissements.



## B. Définitions

<b>SFDR</b>	Le Règlement Européen (UE) 2019/2088, <i>Sustainable Finance Disclosure Regulation</i> (SFDR) met la transparence en matière de durabilité au cœur des exigences, au niveau des entités et des fonds.
<b>(Principales) Incidences négatives</b>	Les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.
<b>PAI</b>	Principal Adverse Impact : voir (Principales) incidences négatives
<b>Risque de Durabilité</b>	Un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement.

## C. Prise en compte des PAI

Platinum appliquera les PAI à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Platinum publiera avant le 30 juin 2024 un rapport sur les incidences négatives.

## D. Moyens mis en œuvre

Afin de sensibiliser à ces enjeux l'ensemble des équipes de Platinum et notamment l'équipe de gestion, la prise en compte progressive des PAI dans la gestion de nos investissements est assurée à plusieurs niveaux :

- Le Conseil d'Administration a fait l'objet d'une sensibilisation forte à ces questions
- Un Comité IR (Investisseurs Responsables) se réunit tous les deux mois pour aborder toutes les questions liées à la Durabilité
- Les équipes de gestion sont mobilisées pour intégrer les enjeux climatiques dans les décisions d'investissement
- Le Comité des Risques intègre les risques de durabilité dans ses analyses

## E. La démarche d'intégration des risques de durabilité

La gestion des risques de durabilité est au centre de la démarche d'investissement responsable de Platinum. Ces risques de durabilité sont appréhendés de différentes façons :

- Politique d'exclusion
- Méthodologie propre d'analyse des émetteurs : Méthode DD (Développement Durable)
- Recours à des prestataires externes : Sustainalytics, Bloomberg
- Gestion des controverses
- Dialogue actionnarial et vote aux AG



- Mise en place d'un reporting ESG spécifique au sein des Mandats à l'attention des clients ayant exprimé des préférences « engagées » en matière de durabilité